



### TERRE AGRICOLE À LOUER

#### Avis aux agriculteurs intéressés :

La municipalité de Saint-Léon-le-Grand désire louer la terre agricole située à l'arrière du centre des loisirs pour la période de 2026 avec possibilité d'une année d'option pour 2027, pour activité agricole seulement.

D'une superficie d'environ 18 arpents, non drainée, libre dès maintenant pour culture à l'été 2026

Vous avez jusqu'au 26 février 2026 16h30 pour faire une offre par écrit au bureau municipal. Le prix offert doit être identifié pour l'année 2026 et que le prix pour l'année d'option soit le même que 2026. La municipalité se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'année d'option. Pour information, contactez madame Roxane St-Yves, directrice générale, au 819-228-3236 au poste 3750.



## Votre municipalité en bref

*Saint-Léon-le-Grand*

*Janvier 2026*

Bonjour à tous,

Le budget 2026 a été adopté par le conseil en vue d'une augmentation moyenne de 1,8 % des comptes de taxes, ce qui représente un montant total de 25 014 \$ supplémentaire, par rapport à 2025 qui avait eu une augmentation de 29 687 \$ sur la taxation. Le taux de taxation est principalement influencé par les eaux usées, l'eau potable et l'augmentation de notre quote-part à la MRC de Maskinongé.

Le compte de taxation de la portion desservie par le service des égouts au village subira une petite diminution suivant la fin du paiement du règlement d'emprunt. Les principaux changements comprennent une augmentation de 0,02 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation pour le secteur résidentiel et agricole, ajustement de 25\$ par unité sur les compteurs d'eau et 100\$ par unité sur l'entretien du service d'égout au village.

Pour les compteurs d'eau, il faudra effectuer une année de mise à jour pour remplacer plusieurs compteurs défectueux afin d'être équitable envers les utilisateurs payeurs. Pour les égouts, nous attendions la fin du règlement d'emprunt les années précédentes avant d'ajuster les coûts pour le service des égouts au village, sachant qu'on était déficitaire sur ce poste, afin d'aider les utilisateurs.

En ce qui concerne les matières résiduelles, le compostage et le recyclage, les taux demeurent les mêmes qu'en 2025, étant donné que notre contrat était de 2 ans. Cette année, nous allons travailler d'avance sur le renouvellement du contrat pour trouver le meilleur coût.

Pour équilibrer le budget de 2026, des montants seront déduits des surplus. D'autres montants du surplus serviront à l'achat du nouveau camion-citerne pour ce mois-ci ainsi que pour le retard sur les travaux des années précédentes qui sera mis de l'avant dès 2026 avec l'argent qui avait été taxé pour ceux-ci.

Pour l'année 2026, avec les élus/es en poste, nous nous engageons à améliorer le service aux citoyens en collaboration avec notre équipe administrative et des travaux publics.

Je vous souhaite une bonne année 2026 remplie de bonheur, de santé et de prospérité .

*Christian Charette, maire*

**Municipalité de Saint-Léon-le-Grand**  
**Budget 2026**

**Activités de fonctionnement**

**Revenus**

Sources locales	1 500 508 \$
Compensations & transferts	449 977 \$
Total revenus	<u>1 950 485 \$</u>

**Dépenses**

Administration	421 054 \$
Sécurité publique	255 860 \$
Transport	529 834 \$
Hygiène du milieu	503 918 \$
Santé et bien-être	4 250 \$
Aménagement et urbanisme	29 601 \$
Loisirs et culture	92 200 \$
Frais de financement et amortissement	<u>345 797 \$</u>
Total dépenses	<u>2 182 514 \$</u>

Amortissement sur les dépenses	-318 673 \$
Remboursement en capital	191 700 \$
Transfert aux activités d'investissement	155 290 \$
Affectation de l'excédent - Général	-152 886 \$
Affectation de l'excédent - Aqueduc	-24 424 \$
Affectation de l'excédent - Aqueduc Grand Rang et de l'Isle	-34 116 \$
Affectation de l'excédent - Assainissement	-46 670 \$
Affectation de l'excédent - Élection municipale	-2 250 \$
Surplus de l'exercice	<u>0 \$</u>

**SERVICE D'IMPÔT GRATUIT  
 POUR LES MUNICIPALITÉS SUIVANTES**



LOUISEVILLE	ST-LÉON	ST-BARNABÉ
MASKINONGÉ	STE-ANGÈLE	ST-SÉVÈRE
STE-URSULE	ST-ÉDOUARD	ST-JUSTIN
YAMACHICHE	ST-PAULIN	ST-ALEXIS

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

Pour les personnes avec un revenu annuel de moins de  
**32,000 \$ pour une personne vivant seule**  
**37,000 \$ pour un couple**

**INSCRIPTIONS SEULEMENT AVEC RENDEZ-VOUS**

• **À ST-PAULIN et ST-ALEXIS-DES-MONTS**

**Mercredi 25 février 2026**

• **À LOUISEVILLE**

**Du 3 mars au 16 avril 2026**



**Pour inscription, prise de rendez-vous  
 et toutes autres informations**

**819-228-3224**

## Collecte de matières résiduelles

- ⇒ Aucune matière à côté du bac
- ⇒ **Dégagement des bacs :**  
(Laisser un espace d'au moins 2 pieds (largeur d'un bac) autour)
- ⇒ **Orientation des bacs**  
Roues et poignées du côté de la résidence
- ⇒ **Les couvercles doivent être bien fermés et dégagés**  
(rien sur les couvercles)
- ⇒ **Bacs alignés en bordure de la rue**  
La veille ou avant 6h le matin de la collecte

janvier							février								
D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°
				1	2	3	1								5
4	5	6	7	8	9	10	2	1	2	3	4	5	6	7	6
11	12	13	14	15	16	17	3	8	9	10	11	12	13	14	7
18	19	20	21	22	23	24	4	15	16	17	18	19	20	21	8
25	26	27	28	29	30	31	5	22	23	24	25	26	27	28	9

RÉCUPération + DÉCHETS
 ENCOMBRANTS

MATIÈRES COMPOSTABLES ÉCRIT EN ROUGE

### POUR LES APPELS D'URGENCE DE SOIR ET FIN DE SEMAINE

Pour les appels d'urgence, tels les fuites d'eau, éboulis ou autre situation, en dehors des heures du bureau municipal, laissez un message clair et précis de la situation urgente au **819-228-3236, poste # 5.**

### Activités d'investissement

#### Revenus

Sécurité publique	467 500 \$
Programme aide à la voirie locale	401 500 \$
<i>Total revenus</i>	<i>869 000 \$</i>

#### Dépenses

Ameublement	4 000 \$
Camion citerne	105 000 \$
Équipements incendie	5 290 \$
Ponceau	50 000 \$
Travaux voirie	525 000 \$
Travaux d'urgence	550 000 \$
Surpresseur	45 000 \$

*Total dépenses*

*1 284 290 \$*

#### Affectations

Transfert des activités de fonctionnement	155 290 \$
<i>Total affectation</i>	<i>(155 290 \$)</i>

#### Financement

Financement à long terme	260 000 \$
<i>Total financement à long terme</i>	<i>(260 000 \$)</i>
<i>Surplus de l'exercice</i>	<i>0 \$</i>

## Bureau municipal

Téléphone : 819-228-3236 #1  
Télécopieur : 819-228-8088  
Courriel : hoteldeville@st-leon.com  
  
Horaire : Lundi au jeudi  
9h à 12h et 13h à 16h30  
Vendredi: Fermé

## Prochaine séance du conseil

Date : Mardi 10 février 2026

Heure : 19h00

Endroit : Porte côté latéral gauche  
du bureau municipal

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

**Programme triennal d'immobilisations  
pour les années 2026, 2027 et 2028.**

<b>Titre</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>MODE DE FINANCEMENT</b>
Équipements informatiques	0 \$	1 500 \$	1 500 \$	Fonds général
Ameublement	4 000 \$	0 \$	0 \$	Fonds général
Travaux de voirie (Projet Pont-Masson)	158 000 \$	0 \$	0 \$	Fonds général-Financement à long terme
Travaux de voirie (Projet Pont-Masson)	367 000 \$	0 \$	0 \$	Subv. PAVL- volet redressement
Travaux de voirie (suite aux inondations)	82 500 \$	0 \$	0 \$	Financement à long terme- Fonds général
Travaux de voirie (suite aux inondations)	467 500 \$	0 \$	0 \$	Subv MSP
Équipement incendie	110 290 \$	5 000 \$	5 000 \$	Fonds général
Travaux de voirie - ponceaux	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$	Fonds général
Équipement de voirie	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	Fonds général
<b>Total :</b>	<b>1 214 290 \$</b>	<b>31 500 \$</b>	<b>31 500 \$</b>	

## Résumé des procès-verbaux

- Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement général RM01-2026 relatif aux infractions pénales générales et aux autres mesures applicables par la Sûreté du Québec et l'autorité compétente
- Renouvellement adhésion FQM 2026
- Renouvellement adhésion ADMQ 2026
- Office Municipal d'habitation OMH St-Léon - Approbation du budget 2026
- Demande d'aide financière à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie - Camp de jour 2026
- Conditions salariales des employés municipaux - Approbation de l'entente no.2026-01
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - Nomination des membres
- Contrat d'entretien et soutien des applications - PG solutions et Infotech logiciels municipaux
- Recommandation de paiement à l'entrepreneur BLR Excavation - remplacement d'une partie de la conduite d'aqueduc dans le Grand Rang
- Demande de subvention au député de Maskinongé pour le Camp de jour et Fête de la famille 2026
- Croix-Rouge-« entente de services aux personnes sinistrées » - Période de janvier à décembre 2026
- Modification des membres du comité de vitalisation
- Location de la terre agricole (terrain en arrière du Centre des loisirs)
- URLSM—Unité Régional des Loisirs et Sports de la Mauricie - Adhésion de la municipalité et nomination d'une représentante
- Remboursement - Frais de déplacement
- Appel à une négociation diligente en concertée face aux mesures budgétaires gouvernementales du projet de loi 2